

Visite Délégation Formation Spécialisée de Site Lycées et CREPS

EPLE : Lycée Louis THUILLIER

ADRESSE : 70 Boulevard de St Quentin, 80000 AMIENS

CHEF D'ETABLISSEMENT : M. Christophe GEORGES

SECRETAIRE GENERAL(Faisant fonction) : M. Richard RENARD

MANAGER(S) : M. Vincent PICOT, manager restauration, M. Emmanuel DE SAINT RIQUIER, manager d'équipe service général.

ASSISTANT DE PRÉVENTION COLLECTIVITÉ : M. Vincent PICOT

DATE DE LA VISITE : 15/12/2025

PARTICIPANTS

DRH Direction des Ressources Humaines	Déborah BLOQUET Conseiller de prévention
DFE Direction du Fonctionnement des Établissements	Anne-Natacha LEROY-PIETRZAK
MIPAL Mission Information et proximité avec les lycées	Guillaume GUEDIN
DEPL Direction Équipement et Patrimoine Lycées	Anne ROMBY - Audrey LOONES
Médecin du travail	/
Référent RH - DRH	Sophie GAMAIN

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Secrétaires du FSS Lycées	/
CGT	/
CFDT	Gabriel PRADEL
FA	Ghislain HIVERLET
FO	Michaël VAN GEERSDAELE



Informations diverses : Le lycée Thuillier est en charge de la gestion de la cuisine centrale pour la cité scolaire, l'accueil de la cité scolaire (au-delà donc de l'accueil au sein du lycée même) et l'entretien des espaces extérieurs.

Caractéristiques : site étendu sur 36 hectares

Surfaces bâties :	m ²	Espaces verts :	m ²
Surfaces extérieures :	m ²	Surface totale :	m ²

Effectifs :

Effectif élèves : 1683 dont 500 internes

Nombre de repas :

Matin : 500

Midi : 2100

Soir : 900

Effectif total des agents des lycées :

Services	Titulaire	Contractuel	Apprenti
Restauration	36 (dont 2 stag.)	9	1
Général	37 (dont 6 stag.)	2	0
Détails	Titulaire	Contractuel	Apprenti
Accueil - Loge	6 (4+2 veilleurs)		
Maintenance	5 (dont 3 stag.)		
Service espaces verts	1 + 1 vacant		
Magasinier(s) (Pédagogique, général)	3 (2s.r. + 1s.g.)		
Lingerie	3 (2s.r. + 1s.g.)		

Respect des obligations réglementaires en matière de prévention

Documents obligatoires à présenter

	OUI/NON	Commentaires de l'ACFI
Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels - DUERP (Document actualisé date : 15/02/2015)	oui	
Registre de Santé et Sécurité au Travail - RSST (Emplacement du RSST dans l'établissement)	Oui (bureau Secrétaire général)	
Registre de signalement d'un Danger Grave et Imminent - RDGI	oui	
Registre de Sécurité Incendie	oui	
Diagnostic Technique Amiante - DTA	oui	
Registre de Contrôle des Installations Sportives	oui	
Registre Public d'Accessibilité - RPA	non	
Registre d'Activité du Radon	non	
Registre des Alertes en matière de Santé Publique et d'Environnement - RASPE	non	
VIDEOPROTECTION	oui	
Présence de caméras de vidéo protection sur le site	oui	
Présentation du dispositif en Conseil d'Administration	oui	

SECOURS/SECURITE

	OUI	NON	Commentaires	Commentaires de l'ACFI
TROUSSES DE 1ER SECOURS	X		1 service général, 1 ateliers, 3 service restauration, 1 loge (St Quentin)	
AFFICHAGE DES NUMEROS D'URGENCE	X		Service général, service restauration, ateliers, loges	
LUTTE CONTRE L'INCENDIE • Exercice d'évacuation incendie réalisé.	X		Externat : 11/09/25 – 09h15 Internats : 15/09/25 – 23h00	
Plan particulier de mise en sécurité (PPMS)	X		Intrusion : 03/10/25 – 09h15 Tempête : 02/12/25 – 09h30	

ORGANISATION DU TRAVAIL

	OUI	NON	Commentaires	Commentaires de l'ACFI
Situations de travail isolé (Personnel hors de portée de vue et de voix) : Nombre, durée, fréquence	X		Veilleurs de nuit du dimanche au samedi Agent d'entretien le samedi matin Lingère service restauration	
Dotations E.P.I • Agents dotés ? • Stock tampon?	X X		Conformément aux attendus pas de stock tampon, uniquement pour : lunettes, gants, combinaisons jetables	
Recensement des agents exposés aux risques CMR	X		Enquête complétée pour les agents du service restauration, du service général, du service maintenance, du service espaces verts	

FORMATIONS

	OUI/NON	Commentaires	Commentaires de l'ACFI
CACES	NC	CACES R486 catégorie B (échéance 12/01/2027) pour l'agent des espaces extérieurs	
HABILITATIONS ELECTRIQUES	oui		
1^{ers} SECOURS : SST OU PSC1	oui		
Assistant de prévention	oui	1 service restauration	
Autres	oui	SSIAP = 2 veilleurs de nuit	



: Conforme à la réglementation



: Conforme partiellement à la réglementation



: Non conforme à la réglementation

LIEUX	DESCRIPTION	COMMENTAIRES DE LA DELEGATION	Commentaires de l'ACFI
Accueil – Loge 1 (Bvd St Quentin)	 ☐  ☒  ☐	- Les serrures motorisées magnétiques prévues initialement ne sont pas installées. A ce jour, les portes ferment avec un verrou manuel - Trousse de secours à mettre à jour - Ergonomie du poste de travail à revoir : plan de travail trop profond (l'agent n'a pas le bras assez long pour appuyer sur les différents boutons, hygiaphone inefficace, écrans de vidéosurveillance ne sont pas dans le champ de vision de l'agent et l'oblige à tourner la tête régulièrement à 90°)	
Accueil – Loge 2	 ☐  ☒  ☐	- Pas d'extincteur - Pas de trousse de secours - Local de stockage utilisé comme vestiaire et lieu de restauration (sans point d'eau) - Pas de local pour le chariot d'entretien (pas de vide seau) - Ergonomie du poste de travail à revoir (plan de travail trop profond)	

PROPOSITION	VALIDATION	RESPONSABLE de la mise en œuvre	Commentaires de l'ACFI
Prévoir des DATI pour les agents étant dans l'obligation de travailler en situation de travailleurs isolés (veilleurs de nuit)	 	EPLE	
Pour les autres agents qui sont amenés à travailler en situation de travailleur isolé revoir l'organisation (travail en binômes) et prévoir un DATI si nécessaire	 	EPLE	
Installer les serrures adaptées dans les 2 loges	 	DEPL	

COMMENTAIRES :

En date de la visite de délégation le secrétaire général est en cours de recrutement et ne devrait pas être recruté avant la rentrée 2026.

Les serrures ont été commandées en décembre 2025 et devraient être installées en janvier 2026.

Pour la loge 1 (Bvd de St Quentin) : les écrans ont été installés sur la partie du plan de travail aménagée pour les recevoir (annexes loge 1 + plan) comme pour la loge 2 (annexes loge 2)

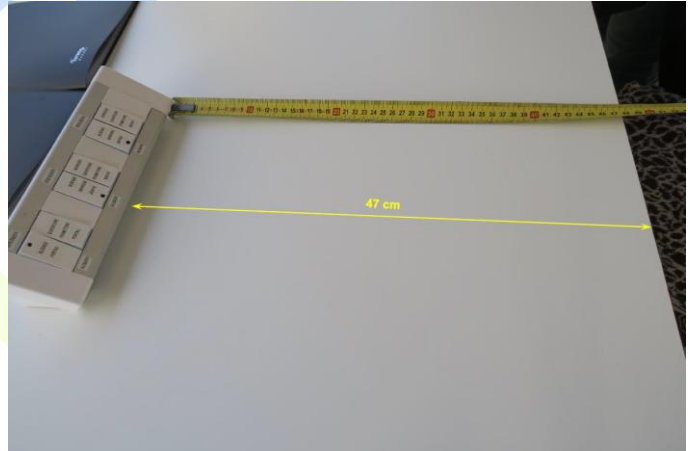
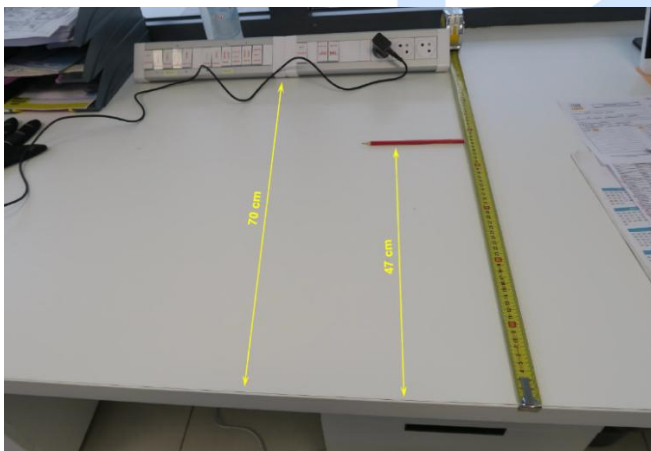
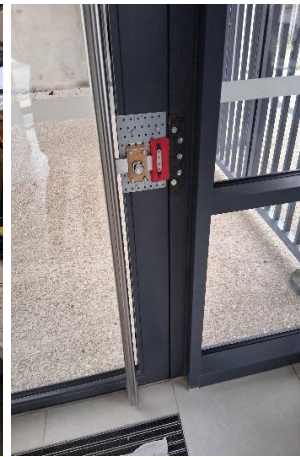
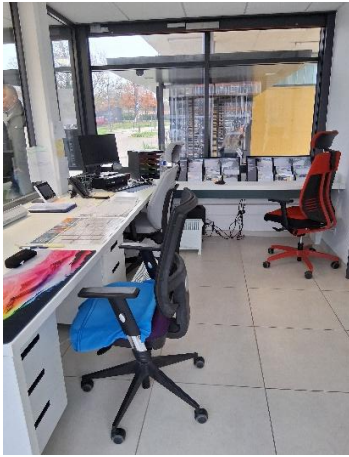
Déplacer ces 2 écrans sur le plan de travail perpendiculaire, face aux agents empêcherait la vision complète du parvis et des personnes se présentant aux entrées de la cité (cf plan d'aménagement en pièce jointe).

Suite à cette visite :

- le boîtier de commande du portail et des barrières levantes de la loge Sud a été rapproché du bord de la banque d'accueil de la loge Sud (47 cm au lieu de 70 cm - Voir photos en annexe).
- Les longueurs des câbles disposés dans les goulottes de la loge Nord devraient permettre de rapprocher du bord de la banque d'accueil de cette dernière (Voir photos en annexe).
- Les locaux situés dans les loges sont des sanitaires et vestiaires. Les vestiaires ne sont pas des espaces de restauration. Aucun local ménage n'est prévu dans ces espaces (voir plan en annexe).

ANNEXES :

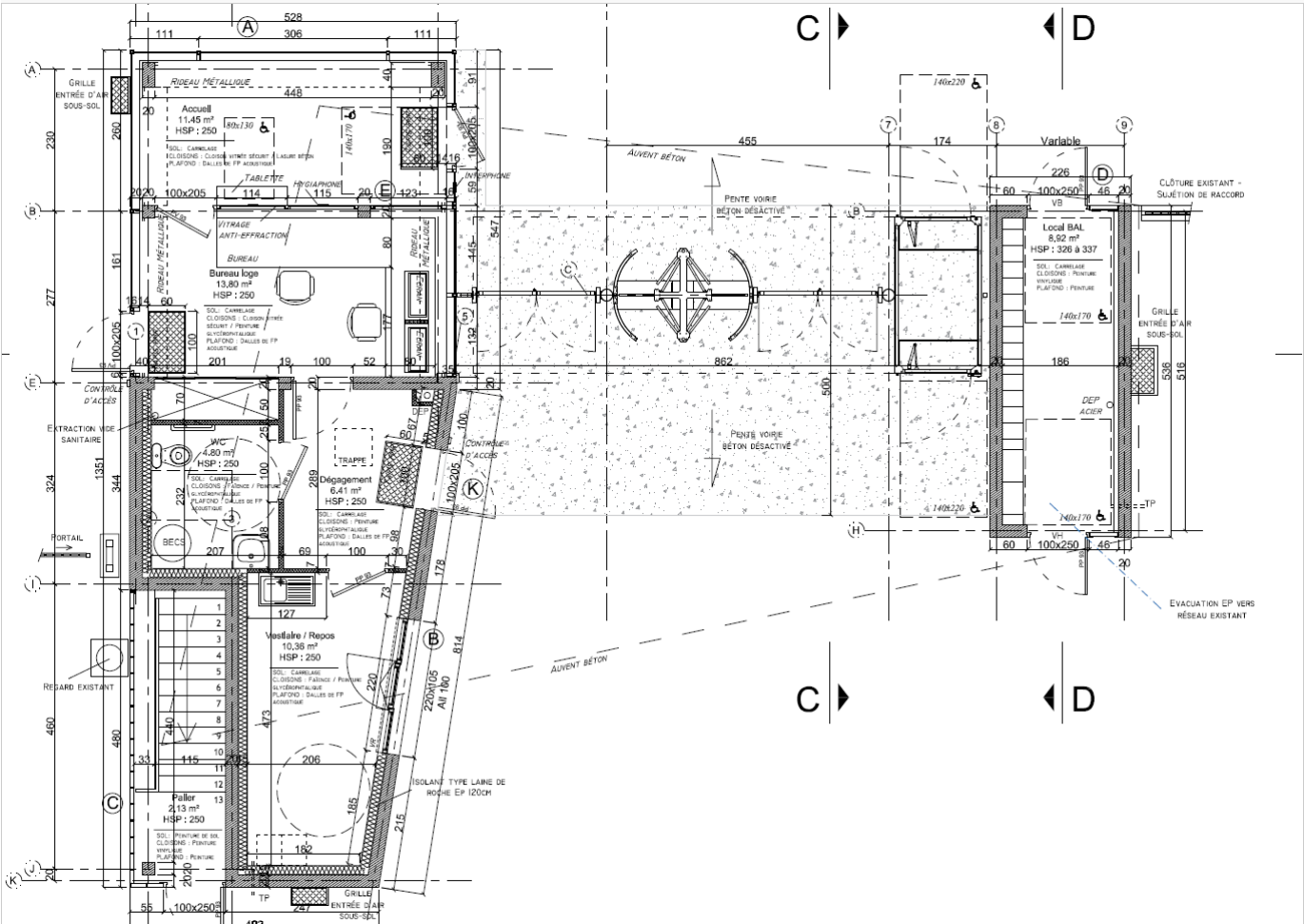
Loge 1 (Bvd St Quentin)



Loge 2



Plan DCE RDC loges Nord et Sud



Région
Hauts-de-France